

Conduite à tenir en cas de décès

PUBLIC :

Tout personnel soignant en contact avec des personnes décédées, familles et professionnels du funéraire (IDE, AS, Ambulanciers...) dans le cadre d'une structure de santé.

PRE-REQUIS : Néant

OBJECTIFS :

Donner aux professionnels de santé des outils pour apporter l'aide nécessaire aux familles et répondre aux cas particuliers au moment du décès d'un patient.

INTERVENANTS :

- Elsa CARRON, psychologue
- Frédéric SALMERON, agent du service mortuaire, CHU de Grenoble et formateur

LIEU DE FORMATION :

CHU DE GRENOBLE ALPES

DUREE :

2 jours

GROUPE :

14 personnes

DATES :

Groupe 1 : 6 et 7 avril 2022

Groupe 2 : 16 et 17 novembre 2022

ETAPE COGNITIVE :

- Les rites funéraires à travers l'histoire (méthodes : apports théoriques, films, présentation d'objets de cultes, etc.)
- Les phases de deuil (agressivité, repli, colère, tristesse, acceptation)
- Droit funéraire : Décret 28 janvier 2011 : permettre aux soignants d'être l'interface entre les pompes funèbres et famille
- Formalités administratives : Les connaître pour accompagner les familles et permettre leur recueillement.
- La toilette mortuaire

ETAPE D'ANALYSE DE PRATIQUE :

- Atelier photo-langage, échange et analyse d'expériences vécues par chacun permettant aux stagiaires :
- De se préparer à accueillir les mouvements psychiques générés par le décès (agressivité, repli, colère, tristesse, acceptation)
 - De les aider à favoriser le recueillement et l'accompagnement des familles

MODALITES D'EVALUATION :

- Appréciation de la satisfaction
- Auto-évaluation avant et après la formation. Débriefing en groupe et apport d'une fiche synthèse

COÛT DE LA FORMATION :
370 euros / stagiaire (déjeuner compris)

Référence : 15*221270RL

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE :

Rosalie LEFOULON - Tél. : 04 76 76 55 18 - Mail : chugformateur@chu-grenoble.fr

Mise à jour : 01/03/22